LA NEWSLETTER DU COMITE



Nº 15 - Juillet 2018

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DALIPHINÉ

EDITO: Le mois de Juillet est un mois propice à la détente. En effet, l'ensemble des Compétitions Sportives ont eu lieu (même s'il en reste encore) et les Associations se mettent en vacances jusqu'en Septembre. Ce mois cette Newsletter reflète les évènements qui se déroulent en Juillet. Ils sont peu nombreux. Néanmoins nous vous invitons dès à présent à nous envoyer vos dates de Galas, Compétitions, Spectacles, Expositions, etc. ... pour le mois d'Août et surtout pour la reprise de Septembre. Bonnes Vacances aux Juilletistes.

SPORTIF

ANNONCE

LE GYM CLUB DE MONTALIEU

Recherche un / une Entraineur de Gymnastique Artistique Féminine Pour la Saison 2018 / 2019



Diplômé BPJEPS ou Formation FSCF

11 heures par semaine

- Lundi: 17h15 à 19h15 (Poussines)

Mardi: 18h45 à 20h45 (Ainées-Jeunesses) Jeudi: 18h30 à 20h30 (Pour Individuels)

- Vendredi : 17h05 à 19h05 (Poussines)

- Samedi : 13h00 à 16h00 (Ainées)

Pour tout renseignements contacter: Gilles KOCH Au 06.11.64.35.16 ou Email: kochgi@wanadoo.fr

ANNONCE

LE COMITE DEPARTEMENTAL DU DAUPHINE

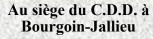
Recherche un ou une Candidate à la succession de Jocelyne.

A l'ordre ,du jour du C.A du C.D.D du Mardi 03 Juillet 2018

IMPORTANT

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 03 JUILLET à 19H30





Ce Conseil d'Administration est ouvert à toutes les Associations Sportives et Culturelles

CULTUREL

JOËL MONTIGNY

Du Vendredi 06 au Lundi 09 Juillet de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

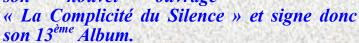
« La Complicité du Silence » (13^{ème} et Nouvel Album)

Eglise de Vermelle

Le portraitiste des comédiens et chanteurs

revient, là même o Marc Perry l'avait lancé!

Depuis, Joël MONTIGNY, a multiplié plus de 365 Expositions, en France et à l'Etranger, illustré des Affiches de spectacle et 60 livres, et vient de sortir son nouvel ouvrage



On se souvient de ses « Noces Barbares » d'après QUEFFELEC,

« Couleurs pour l'Abbé Pierre », parrainé par Robert HOSSEIN,

« Duo pour une Expo » avec Hugues AUFRAY,

« Fantasmagories de Fellini » au Palais Royal, ou

« Mémoires d'Enfance » à la Mairie de Paris, et participant à de nombreuses émissions de radio ou télévision.

> Organisé par l'Association pour la Protection de l'Eglise de Vermelle



DIVERS



Accueil Collectif
De Mineurs

Du 09 Juillet au 03 Août 2018

Bourgoin-Jallieu

Organisé par la Fraternelle

Renseignements et Inscriptions



04.74.93.39.59 ou fraternelle@fraternellebj.fr

Accueil Collectif De Mineurs

Du 09 Juillet au 03 Août 2018



Saint Marcellin

Sports pleine nature, Multi-activités



Organisé par La Jeanne d'Arc Renseignements et Inscriptions

04.76.64.06.03 ou jasm@wanadoo.fr



R.G.P.D.

Le règlement n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD) est un règlement de l'UE qui constitue le texte de

référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'UE. Ce règlement invite les entreprises et autres collecteurs de données personnelles à plus de transparence sur le traitement de ces données.

<u>La notion de données personnelles</u> est à comprendre de façon très large. En effet, une donnée personnelle se définie comme toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Cette personne peut être identifiée directement ou indirectement.



La notion de traitement de données personnelles est également une notion très large.

Cette notion se définie comme une opération ou un ensemble d'opérations, portant sur les données personnelles, quel que soit le procédé utilisé. Un traitement de données personnelles n'est pas nécessairement informatisé : les fichiers papiers sont également concernés et doivent être protégés dans les mêmes conditions. Un traitement de données doit avoir un objectif, une finalité, c'est-à-dire que l'on ne peut pas collecter et traiter des données personnelles simplement au cas où cela nous serait utile un jour.

Il faut donc déterminer qui est concerné par ce règlement européen ? Que faut-il faire pour se mettre en conformité ?

OUI EST CONCERNÉ PAR LE RGPD?

Toutes les structures FSCF sont donc soumises au RGPD, que ce soit une association, un comité (départemental ou régional).

QUE FAUT-IL FAIRE POUR SE METTRE EN CONFORMITÉ ?

Constituez un registre de vos traitements de données.

Ce document permet de recenser tous les fichiers et d'avoir une vision d'ensemble. Dans un premier temps il faut identifier les activités principales de votre association qui nécessitent la collecte et le traitement de données (licence, inscriptions compétitions, palmarès, etc.). Créez une fiche pour chaque activité recensée en précisant :

- L'objectif poursuivi
- Les catégories de données utilisées
- Qui a accès aux données
- La durée de conservation de ces données

Le registre est placé sous la responsabilité du président de l'association.

Cette première étape vous permettra d'avoir une vision d'ensemble sur vos traitements de données.

A chaque fois que vous collectez des données personnelles, le support utilisé (formulaire, questionnaire, etc.) doit comporter des mentions d'information.

Renseignements: https://www.fscf.asso.fr



Comité départemental du Dauphiné : 20 rue de L'Etissey - 38300 Bourgoin-Jallieu

GK Création © 2018

Tél: 04 74 93 94 04 - www.cddfscf.com

